



ÉDITO

La crèche photographiée ci-dessus a mon âge, un peu plus de 70 ans. Elle a été construite par mon grand-père, menuisier de son état, et elle ne m'a pas quitté depuis, quels que furent les aléas de ma vie. Les santons ont bercé les Noëls de mon enfance. On y retrouve les personnages traditionnels : l'enfant Jésus entouré de saint Joseph et de la Vierge Marie, le bœuf et l'âne. Plus en deçà figurent les bergers, un vieux et un jeune qui joue du pipeau. Sur le côté arrivent les trois rois mages richement vêtus, avec leurs cadeaux, l'or, l'encens et la myrrhe. Plus tard, j'y ajouterai d'autres animaux, moutons et dromadaire.

Mon grand-père est mort alors que j'allais sur mes six ans. Séquelle de la grande guerre, dixit le médecin. L'ypérite ou gaz moutarde, les soldats retranchés derrière l'Yser en mourraient ou en conservaient des lésions. Les armes chimiques ont été « améliorées » par la suite, comme le gaz orange, défoliant déversé par tonnes au Vietnam.

Il avait 26 ans quand il s'est porté volontaire de guerre. Auparavant, l'opinion publique internationale croyait impossible l'avènement d'un tel conflit armé entre nations puissantes, industrialisées et civilisées. La guerre entamée, on crut que ce ne serait que l'affaire de quelques jours, puis de quelques semaines. Bagatelle ! quatre ans de tranchée, parfois dans l'eau jusqu'à mi-cuisse sans faire de bruit afin d'éviter, la nuit venue, les fusées éclairantes

des Boches... Après les cloches du 11 novembre et la démobilisation, il s'est marié avec ma grand-mère qui fut probablement sa marraine de guerre. Ma mère naquit l'année suivante. Un siècle plus tard, même rengaine.

Et moi, dans tout ça ? Il m'a appris à lire, assis sur ses genoux. Je confondais Bessy, une chienne colley inspirée du film *Lassie*, avec son jeune maître Andy, c'était une série de bandes dessinées publiée dans le journal belge de langue française *La Libre Belgique*. Plus tard viendra le tour d'Hergé et Tintin, de Spirou, Fantasio, Gaston...

Reste l'amour du bois, comme celui du parquet du château de Seneffe où, pour la seconde fois, j'ai enfilé des patins. Le bureau à deux caissons sur lequel je travaille et sur lequel je tapote cet éditorial, c'est aussi de lui.

Il me reste à vous saluer, « Salut en de kost », et à vous présenter, en mon nom ainsi qu'en celui de toute l'équipe du journal et du Conseil communal, nos meilleurs vœux.

Bonnes fêtes...

HENRI ANDRÉ



COURRIER DES LECTEURS

Chères lectrices, chers lecteurs,
Votre parole et vos messages nous tiennent à cœur, n'hésitez pas à nous écrire, veuillez indiquer dans l'objet qu'il s'agit d'un courrier des lecteurs. Nous nous réjouissons d'avance de vous lire !

Administration communale, rue du Bourg-Neuf 12, Case Postale 34,
1615 Bossonnens ou secretariat@bossonnens.ch.



Courrier des lecteurs



LES ENCOMBRANTS ENCOMBRENT LA BENNE DES ENCOMBRANTS

Tout est dans le titre ... Savez-vous ce qui doit être réellement jeté dans cette benne ? Où finissent les déchets qui la nourrissent ? C'est ce que nous avons voulu savoir au Bosson'Info et nous vous emmenons faire un tour à la « déchett' » où Claudio, José et Jérôme nous indiquent les bonnes manières à adopter.

Vous l'aurez peut-être remarqué, depuis quelques temps, Claudio officie à la déchetterie. Il porte spécialement son attention sur la benne des déchets encombrants ou plus particulièrement sur ce qu'on y jette.

Selon les propos de José, le but de cette action est d'améliorer la qualité du tri et d'atteindre l'objectif fixé de 80 % de tri effectué correctement dans notre déchetterie. À ce jour, notre qualité de tri est estimée à 70/75 %. L'objectif est presque atteint !

Mais qui donc fait baisser cette moyenne ? Vous l'aurez deviné ... il s'agit de la benne des objets encombrants. En effet c'est la benne (!) noire avec une estimation de tri correct à tout juste 50 %. Pour imaginer, la benne se remplit en l'espace de 3 semaines. À l'aide d'un meilleur tri, il faudrait environ 5 semaines pour la remplir. Donc quels gestes permettraient d'améliorer notre score ? Que faut-il finalement jeter dans cette benne ?

Pour faire simple et concis : Tout ce qui n'entre pas dans un sac de 110 litres et qui ne contient pas de métal ou autres matières recyclables.

En effet, le métal est racheté à la Commune. Lorsqu'il est dans la benne des objets encombrants, par contre, la commune paye son élimination. Le métal en sera dissocié par la suite au centre de tri à l'aide d'aimants mais sans contrepartie à la Commune. Ainsi lorsque on jette un meuble, des chaises ou autre il s'agit de se poser les bonnes questions : de quoi est fait mon déchet ? Est-il possible et facile de dissocier les matériaux qui le constituent ? (et oui l'objectif étant d'atteindre 80 % de bon tri, on vous fait cadeau des agrafes dans le bois, du vélo pour enfant où plastique, métal sont difficilement dissociables) mais on vous invite à ne pas y jeter les chaussures, une ossature de canapé métallique ou boisée, etc.

Puis viennent les déchets plus courants qui n'ont également pas leur place dans les déchets encombrants comme les pots plastiques des plantons, les emballages plastiques de repas à l'emporter, etc. Ceux-ci doivent être déposés dans vos sacs personnels puis amenés à la compacteuse.

CARINE THÉRAULAZ



Les chaussures, emballages de shampoing et PET ne doivent également pas être jetés dans la benne des objets encombrants. Si vous ne souhaitez pas alourdir votre sac ménager, il est possible de ramener les vieilles chaussures dans certains magasins. Les emballages de shampoing ont des poubelles spécifiques dans les lieux d'achats et enfin le PET a même sa poubelle à la déchetterie.

Bon à savoir : Les déchets présents dans les sacs poubelles et ceux mis dans la benne des déchets encombrants terminent au même endroit. Tous ces déchets sont incinérés. Effectivement vu la multitude de matériaux qui composent les déchets des sacs poubelles et des encombrants, il est pratiquement impossible de les revaloriser d'une autre manière. La différence entre les deux bennes ? Dans la première situation le citoyen paye pour éliminer ses déchets, dans la deuxième situation la Commune offre le service d'évacuation des déchets nommés encombrants. Il s'agit d'un service et non d'un dû. La finalité est que chacun soit responsable de son déchet produit.

Petits exemples à l'aide de la photo ci-dessous :



- tous les déchets entourés en orange auraient dû être placés dans les sacs poubelles personnels,
- les déchets en bleu retournés aux magasins dans les containers à cet effet,
- les morceaux de bois (en noir) mis dans la benne pour le bois.

Quelques conseils afin de maximiser le tri :

- Réfléchir aux déchets produits et analyser si une solution peut être envisagée avant le sac poubelle ou la benne des objets encombrants :
 - ✓ Ramener les emballages repris par les magasins : placez-les dans vos sacs de commissions ! Cela évite de les oublier systématiquement !
 - ✓ Est-ce que quelqu'un y serait intéressé ?
 - ✓ Coup de Pouce, la table des trésors de la déchetterie, etc.
- Organiser son tri des déchets à la maison :
 - ✓ Il est en effet plus simple d'avoir différents bidons pour trier préalablement à la maison puis les vider à la déchetterie plutôt que de remplir différents sacs,
 - ✓ dans la première situation, les contenants seront réutilisés alors que dans le deuxième cas, les sacs sont souvent jetés dans la poubelle à la déchetterie. Celle-ci est mise à disposition des citoyens pour les imprévus.
- Dissocier les matériaux lorsque c'est faisable :
 - ✓ Nous n'avons pas tous les outils nécessaires à la maison c'est un fait. Toutefois ceux-ci peuvent être empruntés aux employés communaux lors de votre visite à la déchetterie afin de dissocier ce qui est possible.



Claudio sera présent ces prochaines semaines à la déchetterie afin de nous renseigner toutes et tous sur les bonnes habitudes à adopter. Il espère sincèrement que son engagement sera perçu avec beaucoup de bienveillance par les habitants de Bossonnens.

Au terme de la visite je demande encore si d'autres éléments sont à améliorer. José et Claudio indiquent les éléments suivants :

- pas de sacs plastiques, même recyclables dans le compost, une poubelle y est dédiée devant la benne,
- idéalement les grands cartons devraient être écrasés dans la benne papier,
- les briques de lait appartiennent à la poubelle et non au papier,
- les miroirs doivent être cassés (sur place) afin de dissocier le cadre du miroir,
- les poubelles à disposition sont du dépannage et non un sac commun,
- les poubelles devant la benne du verre visent à récolter les couvercles et bouchons uniquement.

La photo ci-contre indique différents objets retirés de la benne des objets encombrants et qu'à l'avenir José et son équipe n'espèrent plus retrouver.

Ils remercient l'ensemble de la population de déjà bien jouer le jeu et se réjouissent de tendre vers la perfection ces prochaines années !

Souscription



Le Conseil communal propose à nouveau aux habitantes et habitants du village d'acquérir des verres à vin blanc et vin rouge, portant l'écusson de Bossonnens. Ce sont des verres de type « viticole », comme en 2006, par lot de 6 verres.

Les prix varient entre Fr. 6.50 et Fr. 7.50 le verre, selon la quantité totale qui sera commandée à notre fournisseur.

En cas d'intérêt, merci de retourner le coupon ci-dessous par courrier à l'adresse de la commune de Bossonnens, case postale 34, 1615 Bossonnens, ou par e-mail à secretariat@bossonnens.ch. **Délai de commande 30 janvier 2023.**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Nombre de verres à vin blanc :

Nombre de verres à vin rouge :





LES CONSEILLERS COMMUNAUX ET LEURS CONJOINTS

C. THÉRAULAZ & CHR. MONNARD

Avec ce numéro, Bosson'Info arrive au terme de sa série consacrée aux membres du Conseil communal et à leurs conjoints. La rédaction profite de cette occasion pour remercier toutes ces personnes pour leur disponibilité, leur accueil et leur adhésion à ce projet qui avait pour but de faire connaître un peu mieux celles et ceux qui donnent de leur temps pour permettre à notre commune de fonctionner le mieux possible et aussi de se faire une idée des exigences de cette fonction.

Dans ce numéro, vous découvrez les portraits de Sabine et Raphaël Comisetti et Jérôme et Delphine Jourdan.

SABINE COMISETTI

Mariée, mère de trois enfants de 11, 14 et 20 ans, Sabine Comisetti a vécu à Bossonnens une première fois de 2009 à 2011. De retour en 2021, elle a été très rapidement sollicitée pour participer au Conseil des parents puis au Conseil communal. Elle y est responsable des dicastères de l'épuration, de la culture et du sport.

Outre les séances du lundi soir, quelles sont vos tâches de conseillère communale ? Quand ont-elles lieu et combien de temps devez-vous y consacrer ?

Siéger au Conseil communal comprend une grande quantité de tâches très variées. Outre la gestion de mes dicastères et la préparation des séances du Conseil communal, je fais partie du comité du CO de la Veveyse, de trois assemblées des délégués, d'une commission nouvellement constituée de l'ACV et de plusieurs groupes de travail. Plus concrètement, dans le cadre de mes dicastères, je participe par exemple aux visites de construction et assure le suivi ou l'organisation d'événements ponctuels, comme actuellement les « Senioriales ». Le Conseil communal peut également profiter de mes compétences juridiques. Tout cela représente en moyenne 8 heures hebdomadaires en plus des séances du lundi soir.

Quelle est votre activité professionnelle ?

Je suis avocate.

Avez-vous dû adapter votre vie professionnelle en raison de votre élection ?

Comme je travaille à temps partiel, je n'ai pas eu besoin d'adaptation particulière. Mais j'ai bien sûr moins de flexibilité et je dois me fixer des limites.

Est-ce que vous étiez prédestinée à devenir conseillère communale ?

Donner de mon temps pour le bien de ma communauté était un projet auquel je pensais pour plus tard. En fait l'occasion s'est présentée bien plus rapidement que je le prévoyais.

Qu'est-ce qui vous motive pour l'accomplissement de ces tâches ?

J'aime m'impliquer pour la communauté et

comprendre le fonctionnement de la collectivité publique de l'intérieur. Je suis contente d'apprendre à mieux connaître la Commune et ses habitants. Globalement, cette fonction présente une très grande variété d'activités concrètes et passionnantes.

Vous reste-t-il du temps pour un hobby, du sport...

De manière générale, je consacre mon temps libre à ma famille, qui est ma priorité. Je pratique également régulièrement du sport, que ce soit marcher, courir, nager ou faire du fitness. J'apprécie aussi beaucoup les moments de convivialité avec des amis, ainsi qu'aller au cinéma, lire et voyager.

Un moment fort de votre carrière de conseillère communale...

Je suis impressionnée par la bienveillance, les compétences et le dévouement des membres du Conseil et de l'administration communale. J'apprécie énormément la belle entente qui règne au sein de l'équipe. Je me réjouis aussi d'avoir collaboré à l'élaboration des « Senioriales » et du succès remporté par cette manifestation qui réussit à créer des liens, des échanges entre les générations.

RAPHAËL COMISETTI

Originaires de la région d'Yverdon, Raphaël et Sabine Comisetti sont les parents de trois enfants. Avec l'activité professionnelle de Raphaël, la famille a vécu souvent à l'étranger. Après une première installation à Bossonnens entre 2009 et 2011, la famille s'y est installée de nouveau en 2021.

Avoir son épouse conseillère communale, qu'est-ce que cela implique pour vous ?

Cela représente une certaine fierté. Je suis très content de faire partie d'une communauté après de longues années d'activité professionnelle intense à l'étranger, souvent au milieu de personnes parlant une langue inconnue pour nous.

Comment vous organisez-vous au sein de votre famille pour permettre à votre épouse d'assumer ses tâches au sein du conseil communal ? Quel impact cela a-t-il sur votre famille ?

Tous les soirs, avec Sabine, nous faisons une petite marche de 30 à 45 minutes après le repas. C'est un moment d'échange et de ressourcement et aussi d'organisation surtout lorsqu'il y a des séances à des moments différents. Les semaines sont aussi bien remplies avec nos enfants. Romane, 11 ans, pratique le football en junior E à Bossonnens. Cela signifie deux entraînements hebdomadaires et souvent encore un match. Elle s'adonne aussi à l'équitation une fois par semaine au manège du Burgoz. Charlotte, 14 ans, joue au volley-ball à Cheseaux et elle a trois entraînements chaque semaine. Mattia, 20 ans, entraîne les juniors E à Châtel-St-Denis. Il est indépendant pour ses déplacements mais il emprunte parfois une voiture. Quand nous étions à l'étranger, je passais



peu de temps avec nos enfants. Maintenant, je leur consacre autant de temps que Sabine.

Quelle était votre activité professionnelle ? Est-ce que l'élection au Conseil communal de votre épouse a eu un impact sur votre vie professionnelle ?

Je suis consultant en stratégie et organisation d'entreprise. Je suis indépendant depuis 2019. Cela me permet davantage de souplesse et je peux fixer plus facilement mes limites.

Quel souvenir directement lié à l'activité de conseillère communale de votre conjoint vous vient ?

J'ai pu rencontrer les membres du Conseil communal, leur entourage, ce que je n'aurais jamais fait sans l'activité de Sabine. J'ai ainsi découvert un monde que j'imaginais beaucoup plus simple. Je me rends compte de la complexité, de l'exigence et de la variété de la tâche de conseillère communale et de la part de dévouement pour les autres qu'elle implique.

Avez-vous du temps pour un hobby, une activité sportive ou culturelle ?

Nous pratiquons régulièrement la marche. Comme les enfants sont plus grands, nous retournons davantage au cinéma. Nous aimons visiter les villes que nous découvrons souvent en marchant et dont nous savourons la gastronomie.

Êtes-vous membre actif au sein d'une société ?

Depuis près d'une année, je fais partie du comité du FC Châtel-St-Denis. Je m'investis surtout auprès de la formation des jeunes.

Vous voyez-vous plutôt comme le first man ou plutôt comme homme de l'ombre ?

J'adore être le mari de Sabine, conseillère communale. Cela me permet de faire des rencontres lors des assemblées ou de diverses activités, par exemple le repas de soutien du FC Bossonnens.

JÉRÔME ET DELPHINE JOURDAN

Jérôme Jourdan est originaire de Montreux. Il a débuté une formation comme dessinateur en génie civil, puis rejoint l'école de police et y travaillera jusqu'en 2013. Il intègre l'UNIL, comme directeur adjoint de la sécurité, poste qu'il occupe à 100 %. Il suit notamment deux formations continues (CAS).

Lorsqu'il était à Montreux, il participait à la vie associative comme chef technique du club de tennis de table. Il a officié comme vice-président du comité d'organisation des championnats d'Europe puis des championnats du monde de tennis de table pour personnes handicapées à Montreux entre 2000 et 2006. A la suite de quoi il met sur pause sa vie associative car il intègre la brigade canine de la police cantonale vaudoise à Lausanne qui lui prend tout son temps car il a trois chiens dont il doit s'occuper ! Mais il profite de son temps libre pour ouvrir une école canine à Puidoux entre 2010 et 2019 !

Puis, il y a 7 ans, il emménage avec Delphine dans notre région. Il s'investit pour le carnaval de Châtel-Saint-Denis en intégrant le comité comme responsable sécurité jusqu'en 2021, année à laquelle il intègre le Conseil communal comme responsable du dicastère santé

publique, gestion des déchets, places publiques et information.

L'organisation de la vie familiale, communale et professionnelle est minutée. En effet il indique qu'il compte environ 3 soirs par semaine en séances et encore quelques-unes en journée. Jérôme souligne l'importance de Delphine dans cette fonction ! Elle rigole et souligne que parfois elle lui envoie un mail pour caler une séance familiale et ajoute plus sérieusement que l'organisation c'est : « je regarde son agenda puis j'adapte le mien pour que tout colle ! » Heureusement que notre époque connaît les agendas partagés !

La diversité, rencontrer et communiquer avec les gens de la commune sont autant d'éléments qui motivent Jérôme à s'investir pour notre jolie commune. Un des moments fort de sa carrière se déroule à l'heure actuelle avec la place de jeux. Il espère voir le projet aboutir positivement et relève l'ambivalence dont les personnes en charge de ce dossier ont été saisies au moment de devoir démonter une place de jeu pour des raisons de sécurité tout en enlevant justement un jeu pour des enfants.

Delphine, femme de l'ombre, le soutient dans son activité en organisant d'une main de maître la vie familiale. Comme relevé plus haut, elle fait le maximum pour que toutes les vies puissent s'imbriquer sans accrocs ! Leur fille Yaëlle va d'ailleurs dans une école près de leur lieu de travail. Ceci permet de simplifier leurs agendas et notamment d'enlever le facteur bouchon de l'équation. Elle relève que cette fonction est parfois astreignante quand bien même ils n'en parlent pas entre eux. Lorsqu'ils sont en famille le maître mot c'est passer du temps tous ensemble ou de temps en temps à deux par exemple pour un tour à moto.

Quant à l'hyperactivité cela doit être un trait familial ! Elle explique qu'elle adore cuisiner, que ce soit pour ses collègues, famille ou amis ! Elle apprécie également randonner et jardiner ; elle regrette un peu de ne pouvoir s'y adonner plus.

À l'heure actuelle, Delphine travaille comme inspectrice spécialisée à la police canine à 100 %, taux qu'elle a décidé de réduire de 20 % dès février. Auparavant elle travaillait à temps partiel et avait également une école canine au Signal de Bougy. Elle effectuait également des visites en foyer avec les chiens.

Elle a mis sur pause ses activités associatives depuis quelques temps déjà car sinon l'agenda était trop chargé. De surcroît ils n'ont pour l'heure plus de chiens.



Jérôme apprécie également que le Conseil ou plus précisément ses membres ne représentent pas de couleurs politiques. Delphine et Jérôme soulignent que le Conseil communal c'est comme une grande famille. (Un point relevé par quasiment tous !) Tout deux apprécient les moments d'échanges avec les membres du Conseil et leurs partenaires.

Notre entretien se clôture sur les rires quant à leurs vies bien remplies. Encore merci d'avoir ouvert votre porte pour laisser entrevoir aux habitants ce que la fonction de conseiller communal et d'épouse de conseiller communal implique !



SOLUTION AU GRAND JEU CONCOURS

Le grand jeu concours de l'édition de septembre du Bosson'Info présentait un banc dont il fallait donner l'emplacement. Aucune réponse n'est hélas parvenue à la rédaction du journal.

Le banc est situé à la lisière sud de la forêt du Châtelet, sur la frontière communale entre Bossonnens et Attalens, en face du lieu-dit Fin des Buchiers sur la commune d'Attalens. Ce banc a une histoire qui vaut la peine d'être racontée.



Roger Dévaud surnommé « Caillô » était agriculteur à la ferme Fin des Buchiers, prononcer « En Butchy » à Attalens. Passionné par les arbres fruitiers, il pratiquait la taille dans les vergers de toute la région.

Un jour il avait récupéré des ferrures de bancs à la déchetterie. En les équipant sommairement, il a reconstitué deux bancs qu'il installait à la belle saison, en lisière de forêt, sur le sentier du Châtelet.

Après sa disparition en 2020 et afin de perpétuer sa mémoire, François-Bernard Savoy se mit en devoir de maintenir ce lieu de repos. Aidé par des amis artisans, Philippe Savoy maréchal, Claudy Savoy ébéniste, il a transformé puis installé le propre banc de Roger à l'emplacement d'origine. Le banc a été inauguré en juillet 2021 en présence de la famille de Roger et d'amis.

CHRISTOPHE MONNARD



De gauche à droite : François-Bernard Savoy, Philippe Savoy, Marcel Jordil, Claudy Savoy.

La gravure sur le dossier, à la mémoire de « Caillô » a été réalisée par le sculpteur Roland Blanc de Corbières.



Vous, promeneur, qui profitez de contempler le Mont Blanc, assis sur ce banc public, n'oubliez pas de relever le plateau du siège afin de le protéger des intempéries.

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES À LA LUDOTHÈQUE PAPAYOU

Notre ludothèque offre, depuis plus de 35 ans, un large choix de jeux pour tous les âges ! Cependant sans bénévoles nous ne pouvons pas la faire vivre !

Nous lançons donc un appel afin de trouver des personnes motivées à rejoindre notre équipe.

Vous êtes disponible le lundi de 14 h 45 à 18 h, environ 1 fois par mois afin d'assurer l'ouverture de notre ludothèque, alors venez rejoindre notre équipe dynamique !



Et le petit plus, pas besoin de trouver une solution de garde pour vos enfants ou petits-enfants, ils sont les bienvenus avec vous, il y a assez de jouets pour les occuper.

Pour plus d'information, contactez notre présidente :

Norma Savoy au 021/947.51.03

ou par mail à l'adresse suivante : ludopapayou@gmail.com.

Toute l'équipe de la ludothèque se réjouit de faire votre connaissance.



À LA DÉCOUVERTE DE MÉTIERS MÉCONNUS

Cela fait quelques années qu'un besoin de postes supplémentaires pour le travail social en milieu scolaire a été constaté aussi bien par les acteurs du terrain que par les autorités. Le canton de Fribourg a alors décidé d'en intégrer de manière progressive et généralisée dans toutes les écoles primaires du canton. Ces postes seront financés à 50 % par l'État et à 50 % par les communes.

Depuis septembre 2022, Sébastien Gutmann, 53 ans, a commencé à travailler en tant que travailleur social scolaire (TSS) au sein de l'école primaire de Bossonnens.

Quel a été votre parcours pour pouvoir exercer ce métier ?

J'ai travaillé dans la réinsertion de personnes en situation de handicap dans un centre de l'AI en tant que maître socio-professionnel et éducateur social. Plus récemment, ces sept dernières années, j'ai officié, avec plaisir, dans la protection des mineurs et de la jeunesse en tant qu'assistant social. J'ai

**NINA SAGER**

toutefois eu envie de changer d'activité car je ne pouvais pas être assez, selon moi, sur le terrain.

Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste plus précisément votre activité ?

J'interviens dans deux cercles scolaires : à Bossonnens et dans le cercle scolaire de la Basse-Veveyse qui regroupe Attalens, Remaufens et Granges/Veveyse. Cela correspond environ à 700 élèves. Mon travail consiste à faire de la détection précoce de situations de mise en danger dans le développement des enfants.

La plupart du temps, je suis averti par les enseignant-e-s qui remarquent certains comportements particuliers. Je vais ensuite observer les élèves dans les différents endroits dans lesquels ils peuvent évoluer : en salle de classe, à la récréation ou même à l'accueil extra-scolaire. Je peux ensuite leur proposer des entretiens individuels. Je suis une personne neutre, je ne fais partie ni du corps enseignant ni de la direction.

Les élèves peuvent alors me parler de choses qu'ils ne peuvent ou n'osent pas partager à la maison, des potentiels conflits qui existent à l'école, mais ils peuvent également me parler de leurs craintes quant à la suite de leur parcours scolaire par exemple.

Je suis, en fait, l'intersection entre l'enfant et tous les systèmes qui l'entourent, que ce soit la famille ou l'école. Je m'occupe également de faire de la prévention, contre le harcèlement ou les écrans par exemple. Je peux alors créer des groupes de parole en classe ou faire intervenir d'autres personnes, comme des spécialistes, pour leur en parler.

Est-ce que quelque chose est aussi mis en place pour les parents des élèves ?

Tout à fait. Je me mets également à la disposition des parents pour leur fournir un soutien éducatif. Ils peuvent alors me décrire les difficultés qu'ils rencontrent à la maison avec leur enfant et je peux dans un premier temps les écouter, mais aussi les conseiller.

Vous pouvez joindre Sébastien au 079/595.38.29, ou par mail à l'adresse suivante : sebastien.gutmann@edufr.ch.



BOSSONN'ART 2022

CHRISTOPHE MONNARD



Bossonn'Art 2022 s'est achevé le samedi 17 septembre dernier. L'association se réjouit du bilan extrêmement positif de cette édition !

L'exposition a accueilli

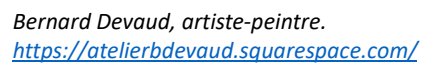
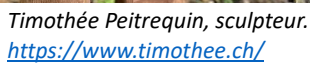
- plus de 60 artistes peintres ou sculpteurs,
- plus de 45 musiciens qui ont animé les soirées after-work du vendredi ou repas-concert du samedi au Bossonn'Art Café,
- plus de 340 convives qui ont pris part aux soupers concerts,
- plus de 7000 visiteurs dont des élèves des écoles de Bossonnens, Attalens, Oron,
- 7 classes de 9H du CO de la Veveyse,
- plus de 150 personnes qui se sont déplacées pour l'inauguration officielle du 2 septembre.

Bossonn'Art ne serait rien sans les 125 bénévoles résidents de Bossonnens ou des communes environnantes qui ont œuvré en plus des 16 membres du comité élargi.

François Berthoud, président du comité, se plaît également à relever le soutien de la commune de Bossonnens, de l'Association des communes de la Veveyse, des partenaires et des sponsors de la région pour leur aide tant financière que logistique. Il est à noter que même certains artistes ont mis la main à la pâte pour aider l'association.

Les médias tels que *Le Messenger*, *La Gruyère*, *La Liberté* et *Radio Fribourg* ont été des canaux de diffusion très importants pour l'édition 2022. L'émission « Les Dicodeurs » diffusée la semaine de l'ouverture de l'exposition a permis de drainer un large public au-delà des frontières de la Veveyse.





Si vous souhaitez vous replonger dans l'ambiance de l'expo 2022 et visionner des photos de l'événement, rendez-vous sur le site de l'association www.bossonnart.ch.

LA BANDE D'ACHAT [HA]

Bossonn'Art

L'invitée des Dicodeurs (*)

- 20 cents

Ça fait Bossonnens (ou presque)

* M^{me} S. Bonvin-Sansonnens



GOTHUEY AGENCEMENTS

Installée depuis 2021 au chemin du Zermiau 33 à Bossonnens, l'entreprise de menuiserie Gothuey Agencements propose des créations de cuisines, dressings, salles de bains, menuiserie, parquets, portes et fenêtres.

Lorsque l'on entre dans l'atelier de Gothuey Agencements, on est immédiatement impressionné par le lieu. Bien éclairé par la lumière naturelle, d'une hauteur respectable, offrant un bel espace de travail, le local est très agréable. Ronald Gothuey explique alors qu'il l'a construit entièrement avec l'aide de son fils Ricky, à l'exception de la dalle du sol. Celle-ci comprend un chauffage par le sol alimenté par une pompe à chaleur. L'enveloppe et le toit de la bâtisse, de même que le sol, sont fortement isolés, les fenêtres sont pourvues d'un triple vitrage isolant et la grande porte comporte un quadruple vitrage. L'éclairage est composé de lampes LED allumables par secteur, de manière à ne fonctionner que là où c'est nécessaire selon l'utilisation des différentes machines. Le toit est prêt à être recouvert de panneaux solaires. Cela fait penser à une tentative réussie de développement durable. Ronald et son fils ont pu commencer à y travailler à partir du premier août 2021.



Ronald est menuisier ébéniste depuis 42 ans. Il est indépendant depuis 2007. Au début, il pose des cuisines en sous-traitance. Au bénéfice d'un CFC d'automaticien, son fils Ricky le rejoint en 2010 et complète avec lui sa formation. En 2011, la petite entreprise s'installe à Bossonnens, à la route de l'Industrie 15. Lorsqu'ils apprennent qu'un terrain est disponible au chemin du Zermiau, père et fils n'hésitent pas et foncent dans la construction de leur propre bâtiment. Celui-ci abrite encore un logement actuellement occupé par Ricky. Poser des cuisines, effectuer des travaux répétitifs en série n'est pas vraiment ce qui passionne Ronald et Ricky. Ils préfèrent la créativité et les travaux sur-mesure. Ils relèvent avec passion les défis techniques et esthétiques et sont très satisfaits lorsqu'ils surprennent leurs clients par la qualité de leurs réalisations.

CHRISTOPHE MONNARD



Le hasard a fait que leurs premières productions se sont faites à Genève. Le bouche-à-oreille a fonctionné rapidement et encore aujourd'hui, ils travaillent surtout dans ce canton et sur l'arc lémanique. Ils s'efforcent de satisfaire une clientèle très exigeante avec des demandes bien précises sortant souvent de l'ordinaire. Le point de départ peut être une photo, un dessin ou simplement une idée. Cela représente des défis valorisants qui font beaucoup de place à la créativité et c'est là le point fort de la petite entreprise.



Le bois, les panneaux sont achetés bruts chez des fournisseurs locaux ou au moins toujours en Suisse. Pour le verre, le métal et la pierre, ils collaborent avec des artisans de la région. Grâce à sa formation d'automaticien, Ricky s'occupe de la partie électrique. Cela permet de maintenir un bon niveau de qualité et aussi d'obtenir rapidement des réponses s'il devait y avoir un problème. Ils doivent composer avec les difficultés actuelles d'approvisionnement. Pour les appareils ménagers, les délais moyens sont de six mois. Pour les matériaux ça peut aller plus vite ou moins vite que prévu.

Gothuey Agencements est composée de deux personnes : Ronald et Ricky s'occupent de tout et gardent une totale maîtrise sur toutes les tâches et toutes les réalisations. Des informations utiles et des photos sont disponibles sur le site <https://www.gothuey-agencements.ch/>.





CIPRET FRIBOURG

PROGRAMME CANTONAL DE PRÉVENTION DU TABAGISME

Le CIPRET Fribourg, centre cantonal de compétences en matière de prévention du tabagisme, vous présente des offres de soutien spécifiques pour les fumeurs et fumeuses du canton de Fribourg qui souhaitent retrouver la liberté d'une vie sans tabac.

Ces offres font partie du programme cantonal de prévention du tabagisme, en particulier l'objectif qui vise à réduire le nombre de consommateurs et consommatrices de produits du tabac, de cigarettes électroniques et de produits nicotiniques dans la population fribourgeoise.

Pourquoi faire connaître les offres d'arrêt du tabac ?

- 29.4 % de la population du canton de Fribourg fume.
- 68.4 % des fumeurs et fumeuses suisses souhaitent arrêter.
- La population fribourgeoise compte 19.8 % d'ex-fumeurs et ex-fumeuses, la preuve qu'arrêter de fumer est possible.

Le CIPRET est une organisation à but non lucratif, notre engagement ne serait pas possible sans le soutien financier du Fonds de prévention du tabagisme, de l'État de Fribourg, de la Loterie romande et de la Ligue pulmonaire fribourgeoise. Toutes nos activités de prévention et de sensibilisation pour les jeunes sont gratuites que ce soit dans les écoles, les centres de loisirs et d'accueil ou le soutien pour arrêter de fumer.

Nous sommes bien entendu à votre disposition pour toutes questions,
au 026/425 54 10,
ou à l'adresse email suivante : info@cipretfribourg.ch.



SÉBASTIEN PILLER

PREMIÈRE BRISOLÉE DE LA SENEC



Le 24 septembre dernier, par une météo radieuse, les villageois se sont retrouvés à l'école pour partager la première brisolée organisée par la SENEC.

Les saveurs automnales des châtaignes grillées au feu de bois avec leurs abondants accompagnements, tous plus gourmands les uns que les autres, se sont mélangées à la bonne humeur habituelle de nos convives. Des ingrédients parfaits pour une soirée réussie.

Un grand merci à toutes et tous pour votre présence qui soutient les activités extrascolaires des enfants de notre école de Bossonnens.



www.ramoneurs-fr.ch



Une cheminée contrôlée fonctionne en toute sécurité

Avant la remise en service d'une installation inutilisée,
veuillez prendre contact avec votre ramoneur.

Rendez-vous sur le site Internet: ramoneurs-fr.ch



ACCUEIL DES JEUNES CITOYENS

26 jeunes gens, filles et garçons, atteignent l'âge de 18 ans en 2022, synonyme de majorité. Parmi eux, 11 ont donné suite à l'invitation du Conseil communal et participé à une soirée organisée à leur intention, celle-ci ayant eu lieu le vendredi 11 novembre dernier.

Selon la tradition, la soirée a débuté avec les présentations de chacune et chacun, au cours d'un apéritif suivi par le visionnage d'un diaporama commenté par notre syndique Anne-Lyse Menoud, laquelle fit un historique de la Commune et de son développement démographique et économique régulier, se poursuivant année après année.

Selon l'usage, au terme de cette présentation, la partie officielle s'est conclue par un mot de félicitations, d'encouragement et de vœux adressé par la syndique aux jeunes citoyennes et citoyens.

Chacune et chacun a reçu ensuite le souvenir de cette soirée, après quoi autorités communales, jeunes filles et garçons se sont déplacés au restaurant de la Gare, « Chez Rocco », prolongeant ainsi la soirée dans une ambiance sympathique et conviviale.

De haut en bas et de gauche à droite sur la photo : Quentin Rutishauser, Nicolas Hirsbrunner, Ugo Audia, Juliette Wavrant, Carina Almeida Lopes, Morgane Staneczek, Morane Durand, Alan Jacquat, Nola Durand, Arnaud Blauenstein, Sandro Miguel Pimenta Serra.



LUCIEN MOGNETTI



ÉCONOMIES D'ÉNERGIES

En cette période difficile de crise énergétique, liée de près ou de loin au conflit russo-ukrainien, beaucoup de consignes ou conseils sont dispensés afin de limiter la hausse annoncée du coût de l'électricité et limiter la facture à payer par les consommatrices et consommateurs.

Voici un florilège d'astuces qui contribueront à mieux faire passer la pilule aux ménages et familles :

- étendre le linge plutôt que d'utiliser un sèche-linge, pour autant que ce soit possible,
- utiliser les programmes à froid du lave-linge, éviter le prélavage,
- régler la température du congélateur sur -18 degrés,
- éviter de mettre des aliments ou plats chauds dans le frigo,
- utiliser le programme éco du lave-vaisselle et remplir ce dernier au maximum,
- ne pas utiliser un déshumidificateur en hiver, celui-ci peut être arrêté,
- régler la température du boiler sous les 60 degrés,
- éviter de préchauffer le four, utiliser de préférence le plan de cuisson,
- éviter une perte de chaleur en mettant un couvercle sur les casseroles,

LUCIEN MOGNETTI



- si possible remplacer les ampoules conventionnelles et spots par des sources LED,
- éviter de laisser les fenêtres entrouvertes, préférer une aération de quelques minutes car cela peut diminuer la consommation de chauffage jusqu'à 10 %,
- en gardant les portes fermées, une économie allant jusqu'à 5 % des frais de chauffage est possible,
- réglage du chauffage : 20 degrés dans les pièces à vivre et 17 dans les chambres à coucher ; pour chaque degré en moins, il est possible d'économiser jusqu'à 5 % des frais de chauffage,
- préférer une douche à un bain, la consommation d'eau chaude est moindre,
- réduire la pression des robinets en installant des brise-jets,
- se laver les mains à l'eau froide permet une économie d'énergie allant jusqu'à 1'100 litres par personne pour trois lavages par jour,
- ne pas laisser couler l'eau inutilement.

À petits conseils, grands effets en matière d'économie d'énergie.



FC BOSSONNENS

Notre club a vécu une année faste : qu'il est bon de vivre une année sans (trop de) tracasserie liée au COVID, qu'il est bon de retrouver une « vie » plus ou moins normale, qu'il est intéressant de repenser nos traditionnelles actions et manifestations !

Durant le printemps et au terme d'une saison intéressante et équilibrée, notre première équipe a obtenu son ticket pour les matchs de finales de promotion en 3^{ème} ligue. Le premier objectif de la saison était atteint ! Hélas, il n'en est pas de même pour le deuxième objectif qui était une promotion historique dans cette catégorie de jeu. À défaut de succès sur le terrain, le suivi et les encouragements de nos supporters et des habitants de Bossonnens ont été un vif succès – MERCI à vous tous.

Cette issue marquait la fin d'un cycle avec les départs de notre entraîneur Luca Sergi et de nombreux joueurs tout comme l'arrêt de nos « anciens ». L'heure de la reconstruction a sonné et le comité a œuvré durant l'été pour former une équipe avec un mot d'ordre : accorder notre confiance en nos jeunes de notre région.

Pour ce faire, nous avons nommé Lonni Rossi au poste d'entraîneur et l'équipe est composée de jeunes de la région avec une moyenne d'âge proche de 22 ans. Conscient que la saison sera compliquée, l'objectif fixé est le maintien en 4^{ème} ligue. Le travail paie avec les premiers points obtenus en fin de tour et c'est très réjouissant pour l'avenir.

Notre équipe évoluant dans le championnat « terrain réduit » a également vu son contingent remanié avec l'arrivée principalement de nos « anciens » de la Une. Le mot d'ordre pour cette catégorie de jeu est clair : rester dans notre club et prendre du plaisir.

Notre école de foot est actuellement en très bonne santé. Nous avons la chance et le plaisir d'accueillir plus d'une cinquantaine de

CHRISTOPHE BERTHOUD



jeunes dans les catégories G – F – E. Il est très plaisant de former ces jeunes qui sont entourés par un excellent staff d'entraîneurs motivés.

Outre le côté sportif, notre comité a œuvré avec la réalisation de nombreuses actions et manifestations :

- la broche des familles à la mi-mai afin de réunir nos membres et leur famille,
- une vente de grillades durant le printemps pour palier l'annulation des lotos,
- notre tournoi annuel avec un match aux cartes – un souper de soutien – un tournoi de foot,
- la 2^{ème} Bénichon des Entreprises et des Amis du FC.

Au nom du comité du FC Bossonnens, je vous souhaite de très belles fêtes et vous présente tous mes vœux pour la nouvelle année.

Invitation à notre souper de soutien – samedi 4 février 2023

Nous avons l'immense plaisir de vous convier à notre traditionnel souper de soutien qui fait son grand retour après deux ans d'absence, organisé à la salle polyvalente de l'école de Bossonnens.



Durant le souper, vous pourrez participer à notre tombola ainsi que profiter du bar en fin de soirée.

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 20 JANVIER 2023
par bulletin d'inscription à retourner au
FC Bossonnens, Route des Sports 71, 1615 Bossonnens,
par mail à : julie.vionnet@edufc.ch,
par téléphone ou message au : 079/602 69 22 (Julie Vionnet).

SENIOR +

Consécutivement au sondage réalisé auprès des seniors (voir l'édition de juin), les personnes inscrites au préalable se sont retrouvées l'après-midi du 4 octobre dernier à l'Auberge de l'Ange à Attalens.

Accueillis par les animateurs de Pro Senectute, ainsi que par les conseillers communaux délégués, pour Bossonnens M. Jérôme Jourdan, ces personnes ont participé à des ateliers durant lesquels elles ont pu transmettre les souhaits et besoins auxquels cette tranche de la population aspire.

Parmi ces desiderata citons notamment pour Bossonnens la demande de réintroduire l'après-midi des aînés qui avait cours il y a quelques années, moment de partage et d'échange, de jeux et agrémenté d'une collation. L'instauration d'un service motorisé pour aller faire les courses ou se rendre chez le médecin notamment est également souhaitée, ainsi que l'édition d'une

LUCIEN MOGNETTI



brochure répertoriant les activités et services à disposition des Seniors.

Toutes les informations recueillies dans le sondage ont été consignées par Pro Senectute dans un rapport qui est disponible et accessible auprès de la Commune.

Quelques personnes se sont proposées à faire partie d'une commission « Seniors », précisément dans un but de réflexion quant à la mise sur pied d'activités leur étant destinées.

Un courrier a été adressé fin octobre aux personnes concernées, invitant à la première des « Seniorales », nom de baptême donné par la commune de Bossonnens aux rencontres et activités dédiées aux seniors, sous la forme d'un échange intergénérationnel avec la classe de 8H de notre école (voir article en page 15 de ce numéro).





ASSEMBLÉE COMMUNALE

Comme de coutume à la fin de chaque année, la séance dite des budgets s'est déroulée à la salle polyvalente de l'école et a eu lieu le lundi 5 décembre 2022.

C'est avec une cordiale bienvenue aux citoyennes et citoyens présents, ainsi qu'aux représentants de la presse, de M. Mivelle pour le Groupe E et en excusant M. Benoît Genoud, secrétaire que M^{me} la syndique Anne-Lyse Menoud a ouvert la séance. Vint ensuite la nomination des scrutateurs en les personnes de M^{me} Bettina Sager et de MM. Laurent Dorthe, Mathieu Hayoz et Laurent Musy qui ont dénombré 72 personnes habilitées à voter, soit une majorité de 37.

Aucune remarque n'a été formulée au sujet de la convocation mais l'assemblée a été invitée à inverser les points 5.5 et 5.4 de l'ordre du jour, ce qui a été accepté à l'unanimité.

Une minute de silence a été respectée en hommage aux citoyens disparus et la séance a débuté avec le procès-verbal de l'assemblée du 5 juillet 2022, qui était à disposition au secrétariat communal, en ligne sur le site internet et dont il n'a pas été fait lecture. Il a été accepté par 70 voix et 2 abstentions, avec remerciements à M^{me} Sandra Tâche, secrétaire, pour sa rédaction.

Au point n° 2 a été proposée la reprise de l'art. 406 du Registre foncier, sise entre les immeubles de Biolley-Centre et comprenant la place de jeux, l'ancienne fontaine et la piste de pétanque, cédée gratuitement par les PPE Biolley-Centre, Rousseau et Clausel, cela permettant l'aménagement d'une nouvelle place de jeux à moindre coût. Mis en votation cet objet a été accepté à l'unanimité de 72 voix.

Le point n° 3, présentation de la planification financière 2023/2026, approuvée par le Conseil communal, a ensuite été effectuée. Elle consiste en un plan quinquennal, instrument de gestion et de pilotage pour l'exécutif communal, répertoriant les divers investissements, en cours ou prévus, avec l'indication des charges financières en découlant. Les objets non chiffrés ont également été présentés par M. Bruno Fischetti, conseiller communal en charge des finances.

M. Daniel Borno, président de la commission financière, a ensuite donné le préavis favorable de cet organe de contrôle communal concernant cette planification pour les 5 années à venir, outil permettant une bonne vision du futur.

Le budget de fonctionnement 2023 a fait l'objet du **point n° 4** de l'ordre du jour. Avec des charges pour un montant de Fr 6'671'730.00 et des recettes pour un montant de Fr 6'484'534.00, il boucle avec un excédent de charges de Fr 187'196.00. M. Bruno Fischetti a présenté et commenté les divers chapitres de ce budget.

Au terme de la présentation, M^{me} la syndique a remercié le responsable des finances et a donné la parole à M. Daniel Borno, président de la commission financière, pour son rapport. M. Borno a rappelé que le rôle et la compétence de cette dernière consiste à valider la pertinence financière des dépenses et recettes prévues, choix et priorités incombant à l'exécutif communal. Il a

LUCIEN MOGNETTI

recommandé au Conseil communal toute prudence dans ses décisions. La lecture terminée, M^{me} la syndique a invité le législatif à se prononcer sur le budget de fonctionnement, ce qui a été accepté par 69 voix et 3 abstentions. Elle a ensuite remercié les citoyennes et citoyens pour leur approbation du budget de fonctionnement, témoignant ainsi de la confiance placée en l'exécutif communal.

Au point n° 5 de l'ordre du jour, le budget des investissements, avec au menu 6 dépenses pour un montant total de Fr 500'000.00, à savoir :

1. aménagement d'une place de jeux (prévu au printemps 2023) : Fr 75'000.00,
2. pose de panneaux solaires photovoltaïques sur le toit du bâtiment scolaire : Fr 130'000.00,
3. assainissement de l'éclairage public (remplacement des sources lumineuses à vapeur de sodium avec la possibilité de baisser l'intensité lumineuse et l'extinction durant la nuit) : Fr 180'000.00,
4. déplacement de la conduite d'eau potable sur l'art. 371 RF : Fr 35'000.00,
5. complément d'honoraires du bureau d'urbanisme pour la révision du PAL : Fr 30'000.00,
6. étude du projet de la nouvelle gare (objet lié à l'aspect mobilité du projet Agglo Rivelac, obtention de subventions) : Fr 50'000.00.

À l'exception du déplacement de la conduite, qui sera financé par les liquidités courantes, les autres investissements le seront par emprunt bancaire.

Les investissements reportés s'élevant à Fr 1'841'700.00, le total s'élève à Fr 2'341'700.00. Le rapport de la commission financière, lu par son président M. Daniel Borno, conclut à la nécessité des dépenses précitées avec recommandation à l'assemblée de les approuver.

Ces dépenses d'investissement sont ensuite mises en votation, les résultats étant les suivants :

1. place de jeux, à l'unanimité,
2. panneaux solaires photovoltaïques sur le toit de l'école, à l'unanimité,
3. assainissement de l'éclairage public, 71 oui, 1 abstention,
4. déplacement de la conduite d'eau potable, 67 oui, 1 non, 4 abstentions,
5. complément d'honoraires d'urbanistes pour la révision du PAL, 67 oui, 1 non, 4 abstentions,
6. étude du projet de la nouvelle gare, 57 oui, 2 non, 13 abstentions.

M^{me} la syndique remercie sincèrement le législatif pour l'ensemble des votes positifs donnés pour ces investissements.



Au point n° 6 sont passés en revue les statuts révisés de l'Association des communes de la Veveyse (ACV), dont les buts sont modifiés, consécutivement à la dissolution de la RGV-Région Glâne-Veveyse, avec entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2023. L'Association s'installera dans les anciens locaux de la poste dans le courant de 2023.

Mise en votation, la révision des statuts de l'ACV est approuvée par 69 oui et 3 abstentions.

Le dernier point de l'ordre du jour portant le **n° 7** est constitué des divers :

- les taxes communales relatives à l'épuration des eaux seront revues à la baisse à partir de la période avril-septembre 2023,
- verres avec les armories communales : la souscription paraîtra une nouvelle fois dans le *Bosson'Info*,
- l'éclairage de Noël sera réduit à la période du 15 décembre 2022 au 3 janvier 2023 et se résumera au sapin de la place de l'Étang ainsi qu'à quelques décorations, dont celle de l'école,
- un concert de Noël aura lieu le 24 décembre à 18 h 00 à la chapelle, de même que la patronale de Saint-Antoine le 15 janvier 2023 à 10 h 30.

M^{me} Carole Cordey a donné sa démission de l'exécutif communal pour raisons professionnelles. Par conséquent, une élection complémentaire devait avoir lieu afin de pourvoir le poste vacant. Le délai pour le dépôt des listes a échoué ce lundi 5 décembre à 12 h 00. Une seule liste avec pour unique candidat M. Yves Martin

ayant été déposée dans le délai imparti, ce dernier sera proclamé élu par le Conseil communal et assermenté ensuite par le préfet. L'élection fixée au 15 janvier 2023 a dès lors été annulée.

Au terme de l'assemblée, la syndique M^{me} Anne-Lyse Menoud adresse aux citoyens et leurs familles les meilleurs vœux du Conseil communal et de l'administration pour un joyeux Noël et une heureuse nouvelle année ainsi que les remerciements du conseil communal pour la confiance et le soutien témoignés aux autorités communales.

Au nom de toutes et tous, M. Marco Pires adresse ses vœux et remerciements à M^{me} la syndique et à sa famille.

M. Mivelle, représentant du Groupe E est également remercié pour sa présence liée au thème de l'éclairage public.

Le procès-verbal exhaustif de cette assemblée sera à disposition au secrétariat communal et en ligne sur le site bossonnens.ch lorsqu'il aura été rédigé. La séance du législatif communal se termine à 21 h 35.

Hors assemblée, M. Jérôme Jourdan, conseiller communal, a retracé le parcours de Carole Cordey dans une prise de congé sous une forme humoristique, au cours de laquelle plusieurs personnes dont sa famille sont venues devant l'assistance en portant chacun une lettre de son prénom.

N.B. Votre journal aura l'occasion d'effectuer une présentation plus détaillée du nouveau membre de l'exécutif, M. Yves Martin, dans une prochaine édition.

LES SENIORALES

Mardi 29 novembre s'est tenue la première édition des rencontres réunissant les seniors de la Commune. Véritable succès puisque plus de 40 personnes sont venues à la salle polyvalente de l'école pour un échange intergénérationnel.



La classe 8H de l'école a gratifié l'assistance d'une chouette prestation en chansons, avant que M. Paul Cottet, ancien buraliste postal ne raconte son vécu et parle de sa passion : les abeilles.

LUCIEN MOGNETTI



Une commission communale « seniors » a été constituée afin de perpétuer les réunions des Bossonnensoises et Bossonnensois de cette tranche d'âge.

À vos agendas : la prochaine rencontre se déroulera au même endroit, à 16 h 30, le mardi 17 janvier 2023. Elle aura pour but de définir nos besoins en tant qu'aînés.

Venez donc nombreuses et nombreux !



BELLE ROSE

Après la zone résidentielle de Reynet, voici, plus au nord, un habitat dispersé où prédominent — théoriquement — fermes et hameaux.

En 1701, la peste qui ravageait la Suisse et la Savoie au siècle précédent ne sévit plus à Bossonnens et des Bossonnens ont quitté le village pour essaimer sur tout le territoire communal, 19 habitations sont érigées à la campagne. Nicolas Berroud cultive le domaine de Belle Rose, les bâtisses sont même dessinées sur la carte dressée par Riediger en 1725 (Fig. 1). Le domaine surplombe la Broye qui délimite, au nord, le territoire de la commune.



Fig. 1. Carte dressée par le géomètre J.-A. Riediger en 1725.

À cette époque, la Broye avait plusieurs bras en aval de Belle Rose, tout comme actuellement en amont de Franex. À basses eaux, les îles ainsi formées apparaissaient distinctement ; en revanche lors de crues importantes, les îles étaient submergées. Il en reste un lieu-dit, « Les Isles », jadis fréquenté pour se baigner. Une appellation qui n'est pas sans rappeler une célèbre ville française qui porte le nom de « Lille » car autrefois elle était une île cernée par la Deûle (en ancien français, « L'Isle »).



Fig. 3. Le bétail quitte le tsalé (chalet, visible derrière la cime du 3e arbre) et passe devant la Fin pour la traite du soir. En arrière-plan, les deux tronçons de la Broye, en aval et en amont de Franex.

LUCIEN MOGNETTI & HENRI ANDRÉ

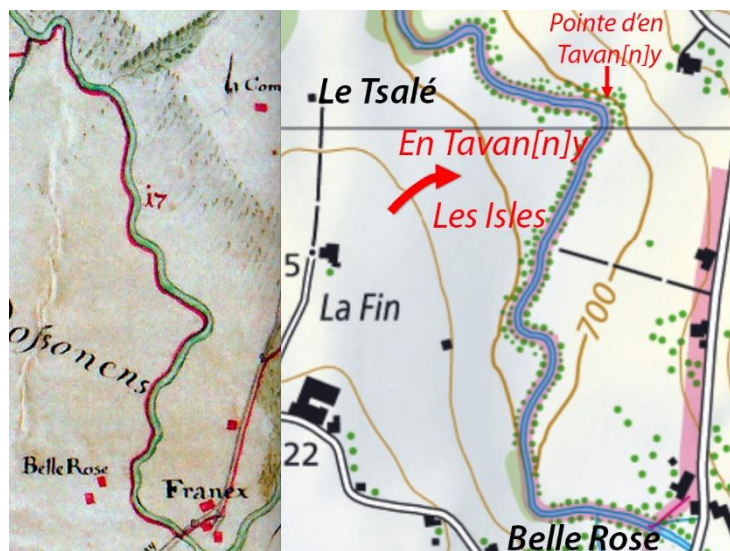


Fig. 2. Le tracé de la Broye dessiné par Riediger en 1725 (à gauche) et celui publié par swisstopo en 2020 (à droite). Le mouvement de la rivière et les lieux-dits qui en résultent sont surimposés en rouge.

Mais voilà que la Broye hésite entre deux lits. Joseph Cottet, ancien syndic, explique dans ses *Chroniques de Bossonnens* que « la lente accumulation d'alluvions, à l'endroit où le courant ralentit, obligea les eaux à dévier peu à peu vers la droite, creusant un nouveau sillon ». Quelle que soit l'explication du phénomène, force est de constater que le tracé de la Broye, quasi rectiligne entre la Fin et le bois des Corbes sur la carte de 1725, devient anguleux sur les cartes plus récentes (Fig. 2). Le tracé de 1725 est certes imprécis mais n'est pas imaginaire. D'une part, c'est une limite communale qui demande un soin particulier ; d'autre part, on y retrouve les deux méandres typiques aux extrémités du tracé quasi rectiligne.





Fig. 4. Belle Rose en 2021 peinte par Achille Robert. Croquis aquarellé reproduit avec l'aimable autorisation de l'artiste.

Cette déviation ne fut pas sans conséquences. Le nouveau cours de la Broye impliqua le déplacement de la limite communale entre Écoteaux et Bossonnens. Cette limite communale devint cantonale plus tard.

En outre, les tenanciers du sol d'Écoteaux riverains de la Broye virent une partie de leurs champs située dorénavant outre-Broye et séparée du reste de leur domaine. Heureusement pour eux, ils conservèrent leurs droits et gué et passerelle leur facilitèrent le passage de la rivière. Le Tavan[n]y, lieu-dit qui faisait référence aux taons (tavan en patois, *Tabanus* en latin) nombreux en cette parcelle (Fig. 2), fut racheté en 1820 par Ulrique Cottet de la Fin, appellation qui désignait la dernière ferme au nord de la commune (fig. 5).

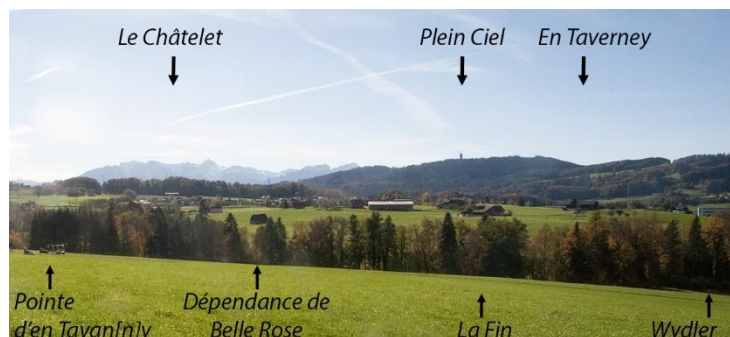


Fig. 5. Le nord-est de Bossonnens délimité par la Broye.

Si on peut supposer que la végétation prospéra jadis sur les apports alluviaux, actuellement elle supporte mal la concurrence des soins culturaux.

Le nombre de fermes diminue fortement dans le canton. Il en est de même dans le nord-est de la commune où il ne reste qu'une ferme active. Actuellement, la Fin est aménagée en lieux d'habitation (Fig. 3). Quant à Belle Rose, elle est abandonnée mais suscite parfois la créativité de certains peintres (Fig. 4).

Ce secteur de la commune est facilement accessible du nord comme du sud. Soit on emprunte la route de Chesau, depuis la route cantonale vers Oron, en face du garage Tamoil. Soit on emprunte, à l'autre bout, cette même route de Chesau depuis la cantonale vers Châtel-St-Denis. La route de Chesau mène au haut du chemin de Belle-Rose. Une troisième solution consiste à parvenir au chemin de Belle-Rose par le bas en prenant la route d'Écoteaux

et en tournant à Franex, pratiquement en face de la scierie Beaud.

Nous y avons rencontré la famille Schmid qui y est domiciliée, plus précisément Myriam, l'un des six enfants d'Yvonne et Charles Oberson, comptant quatre garçons et deux filles.

Venu de Moudon, Charles Oberson a acquis cette ferme en 1952 de M^{me} Victorine Dorthé, pour le prix de Fr. 13'500.00 (!) (Fig. 6). Au confort simple, l'étage comprenant deux chambres, une grande et une petite, au rez-de-chaussée se trouvant la cuisine, en terre battue, précise Myriam, cet immeuble a été transformé petit à petit, les garçons exerçant un métier du bâtiment ont grandement contribué à ce qu'est aujourd'hui la villa « Belle Rose »



Fig. 6. La villa « Belle Rose » nommée d'après la ferme éponyme.

Mariée et maman de 4 enfants adultes et grand-maman de trois petits-enfants, Myriam y a vécu depuis sa naissance, a été domiciliée dans un immeuble des Biolley quelques années puis est revenue en 2009, ayant racheté la maison.

Éducatrice de la petite enfance, Myriam a ouvert en 1977 la crèche du Chat Botté, garderie à l'époque, dans les locaux de l'usine Siemens de Palézieux-Gare, sur demande du directeur de l'époque, M. Baud, afin de répondre aux besoins de son personnel. Le Chat Botté a déménagé à fin décembre 1993 à Bossonnens, d'abord dans un appartement de l'immeuble « Prairie », puis dans autre plus grand aux Biolley, avant d'intégrer les locaux du Bourg-Neuf où la crèche se trouve toujours aujourd'hui.

En 1992, Myriam a ouvert son école maternelle à Attalens, appelée aujourd'hui les Canetons, qu'elle va remettre prochainement après une vie consacrée à la petite enfance et prendre enfin une retraite bien méritée.

Nous tenons ici à la remercier pour son accueil et l'agréable entretien accordé et lui souhaitons une bonne continuation.

UNE ŒUVRE ÉVOLUTIVE NAÎT À BOSSONNENS

Au centre du village, au bord de l'étang, une œuvre d'art a pris place. Certains visiteurs de Bossonn'Art auront vu sa douce naissance. Derrière l'œuvre, il y a un projet que nous souhaitons vous présenter. Madame Pattra Favrod nous livre les motivations et buts de cette aventure humaine et artistique.

C'est sous l'impulsion de monsieur Roland Besse membre de l'Animation Jeunesse de la Veveyse (AJV) et membre du comité du Bossonn'Art que naît l'idée : créer une œuvre en direct.



Les motivations sont diverses : amener l'art à la jeune génération et l'impliquer au cœur du projet ainsi qu'offrir une visibilité aux activités de l'association Animation Jeunesse de la Veveyse.

L'idée séduit et les différents acteurs sont trouvés. 13 jeunes de la région s'inscrivent et sont guidés par Y'aq'A, artisan bien connu de l'exposition d'art. Ce dernier effectue principalement des œuvres en métal qu'il assemble grâce à la soudure. Plusieurs classes ont déjà pu visiter son atelier. Il s'agit d'un atout certain : la pédagogie et la didactique seront au rendez-vous afin d'offrir une expérience hors du commun aux participants.

Dès mai 2022, il s'ensuit plusieurs rencontres afin de notamment trouver le thème de l'œuvre. Le projet s'arrête sur une reconstitution des ruines du château et de ses alentours. Les jeunes gens devront dessiner et créer toutes les pièces de l'œuvre. Y'aq'A les assemblera. En effet la soudure n'étant pas sans danger cette étape est laissée au professionnel. Les artistes en herbe seront toutefois initiés à la soudure en pouvant écrire leur nom sur des plaques métalliques. Pendant que Y'aq'A assemble les pièces, les participants relatent aux passants l'histoire de ces fameuses ruines et présentent l'œuvre en cours d'élaboration.

Le premier week-end de la manifestation est dédié à la recherche du socle adéquat. Une pierre est retenue puis gentiment tout au long des 4 week-ends les éléments trouvent leur place afin de créer le château de Bossonnens. Puis l'œuvre sera conduite à sa demeure au bord de l'étang où une inauguration officielle aura lieu.

Le projet est notamment suivi et relayé par la radio NRV des écoliers du CO de la Veveyse. Au fur et à mesure de l'aventure les artistes en

CARINE THÉRAULAZ



herbe s'affirment et s'approprient pleinement le projet et l'enthousiasme, à notre grand bonheur, n'en faillit pas.

Les fins observateurs auront constaté qu'il manque la tour ou encore la chapelle. Qu'à cela ne tienne l'œuvre sera poursuivie en 2024 lors de la prochaine édition de Bossonn'Art. Est-ce les mêmes mains qui poursuivront le travail ou de nouvelles ? L'avenir nous le dira mais l'AJV, galvanisée par cette première expérience positive, est prête à reconduire le projet et voir l'œuvre évoluer.



À propos de l'AJV, celle-ci propose des activités aux écoliers de 7H et plus grands le mercredi de 14 heures à 17 heures au local jeunesse de Bossonnens. N'hésitez pas à visiter leur site internet : atelier-jeunesse.ch.



**CARINE THÉRAULAZ****JOURNÉE ENVIRONNEMENTALE DU 8 OCTOBRE 2022**

Deux événements en relation avec l'environnement se sont déroulés début octobre dans notre Commune : ramassage des déchets jetés sur la voie publique et visite du ruisseau de la Goletta après travaux de renaturation et revitalisation.

Journée de ramassage des déchets

Samedi 8 octobre, la Commune a organisé une journée afin de ramasser les déchets sur son territoire. Une vingtaine de personnes y ont participé activement.

Il est 9 heures et le temps aurait pu être plus radieux ; il finira même par pleuvoir ! Les (courageux) participants reçoivent gants et sacs. Ces derniers ont des pictogrammes (papier, verre, alu, incinérable, plastique propre) afin d'effectuer le tri des déchets ramassés. La commune de Bossonnens est divisée en secteur pour que, dans les deux heures à disposition, un maximum de celle-ci soit nettoyé.

À la fin de la matinée, la malheureuse palme est à nouveau décernée aux mégots de cigarette et aux divers déchets incinérables. Des bouteilles, fils de fer, tissus et cannettes sont également ramassés tout comme différents plastiques. Cette dernière catégorie mérite une considération particulière. En effet en début d'article j'indiquais les différents pictogrammes collés sur les sacs où nous trouvions les fameux plastiques « propres ».

Je n'identifiais pas tout à fait bien cette famille de déchets et je voyais encore moins où les éliminer à la déchetterie. Un peu penaude je me dis que je délègue, peut-être, un peu trop souvent, cette tâche à mon mari ! Pour un autre article je dois me rendre à la déchetterie. Qu'à cela ne tienne, je trouverai bien la fameuse poubelle ... et bien non !

En fait, cette catégorie sert à désigner les emballages plastiques entourant, par exemple, les emballages multiples. De plus en plus de surfaces commerciales déposent une poubelle afin de les récupérer et de les recycler.

La matinée se clôt sur une visite du ruisseau de la Goletta à la suite de quoi un apéritif est offert aux participants. Merci encore à tous d'avoir pris du temps pour rendre notre jolie commune un peu plus propre. On espère fortement que l'année prochaine les sacs seront moins pleins.

Travaux au ruisseau de la Goletta

À la suite de l'opération « Coup de Balai » relatée dans ces colonnes, la vingtaine de citoyennes et citoyens présents, au nombre desquels se trouvaient également des membres de la commission de l'énergie et du Conseil communal, ont bénéficié des explications avisées et intéressantes données par M^{mes} Besson, ingénieure spécialiste en aménagement et revitalisation au Service de l'environnement et Schneider, ingénieure biologiste auprès du bureau Biotec.

Depuis sa mise à ciel ouvert en aval, en-dessous de la ferme Maudonnet, le lit du ruisseau a été élargi, arborisé, réaménagé

jusqu'à l'endroit où son eau se jette dans la Biorde au travers du large delta ayant été créé en amont de la rivière.

En substance, les travaux entrepris sont une renaturation ou aménagement du cours d'eau proche de son état naturel et une revitalisation ou restauration des fonctions naturelles d'un cours d'eau ou d'une étendue d'eau endiguée, corrigée ou mise sous terre ou retrouver une rive naturelle avec une certaine dynamique.



Le projet représente 700 m revitalisés (dont 330 sous tuyau) et a pour maître d'ouvrage la commune de Bossonnens et les Transports publics fribourgeois (TPF), avec la collaboration des propriétaires privés et exploitants agricoles locaux. Ses objectifs sont d'améliorer l'écomorphologie du cours d'eau, de recréer un corridor écologique favorable au déplacement et au refuge de la faune, restaurer une mosaïque de milieux riverains fonctionnelle et de qualité ainsi qu'assurer le transit des crues et la stabilité des ouvrages voisins.

Les espèces cibles sont :

- hermine, lézard agile, salamandre tachetée, lièvre brun, cordulégastre annelé,
- écrevisse à pattes blanches, truite de rivières, bergeronnette des ruisseaux,
- végétation des bords de cours d'eau.

Le coût est estimé à 1 million de francs avec des subventions cantonales et fédérales de l'ordre de 80 %.

Au terme de la visite, participantes et participants ont été conviés à un apéritif généreusement offert par la commune de Bossonnens. Il s'est déroulé sur un terrain ayant été échangé dans le cadre du projet et sur lequel sera aménagé, dans le futur, un espace de détente avec bancs, à disposition des promeneuses et promeneurs.



JOURNAL COMMUNAL AU 11 DÉCEMBRE 2022

CARNET ROSE

Bocquet, Flora fille de Jérôme Bocquet et Silva Duarte Veras Lucenilde	née le 15 juin 2022
Mendes Marinho, Milla fille de Pedro Moreira Marinho et Claudia Da Fonseca Mendes	née le 9 septembre 2022

ELLES NOUS ONT QUITTÉS

Madame Micheline Ferraro décédée le 22 novembre 2022	née le 2 novembre 1943
Madame Berthe Bochud décédée le 7 octobre 2022	née le 4 avril 1925

ANNIVERSAIRES PARTICULIERS

80 ans	Monsieur Jacques Cottet	né le 11 février 1943
	Monsieur Jean-Pierre Krähenbühl	né le 13 février 1943
	Monsieur Marcel Prélaz	né le 8 mars 1943

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Pour tout renseignement, veuillez consulter régulièrement la page manifestations du site Internet de l'Union des sociétés : www.usattalens.ch/manifestations ou adressez un courriel à robert.schick@bluewin.ch.

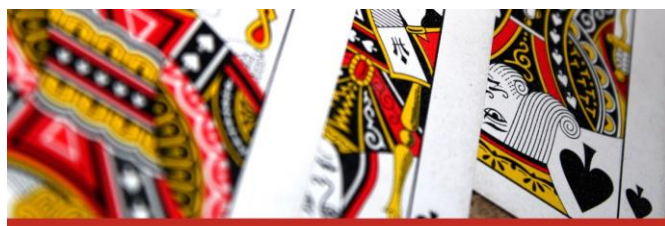
4 février	Souper de soutien (FC Bossonnens)	Bossonnens
17 février	Carnaval (SPOLOE)	Bossonnens
2-3 mars	Bar Saint-Nicolas (Jeunesse de Tatroz)	Attalens
17-18 mars	Concert annuel de la fanfare régionale	Attalens
24-25-26 mars	Théâtre (Les Perd-Vers)	Attalens
25 mars	Championnat régional aux agrès C1-C2 (FSG Gym Attalens)	Attalens

L'Union des Sociétés d'Attalens regroupe 45 sociétés actives sur le territoire de la Veveyse. Elle présente ses membres, contacts, ainsi que le calendrier annuel des manifestations (fotos, soirées culturelles, sportives) que ses membres organisent. Un tout nouveau site internet a été créé ; il est l'outil idéal pour dialoguer, réunir les sociétés entre elles et les faire connaître auprès des médias – visitez-le : www.usattalens.ch.

Vous organisez un événement à Bossonnens, cette rubrique vous est réservée !

Les spectacles, concerts, marchés, expositions et autres manifestations nous intéressent. Contactez-nous : secretariat@bossonnens.ch ou 021/947.44.88.

à découvrir dans ce numéro...	Édito	Henri André	Page 1
	Courrier des lecteurs		Page 2
	Les encombrants encombrant la benne des encombrants	Carine Théraulaz	Pages 2 et 3
	Les conseillers communaux et leurs conjoints	Carine Théraulaz et Christophe Monnard	Pages 4 et 5
	Solution au grand jeu concours	Christophe Monnard	Page 6
	Recherche de bénévoles à la ludothèque Papayou		Page 6
	À la découverte de métiers méconnus	Nina Sager	Page 7
	Bossonn'Art 2022	Christophe Monnard	Pages 8 et 9
	Le strip d'HA	Henri André	Page 9
	Gothuey Agencements	Christophe Monnard	Page 10
	Programme cantonal de prévention du tabagisme	CIPRET Fribourg	Page 11
	Première brisolée de la SENEK	Sébastien Pillier	Page 11
	Accueil des nouveaux citoyens	Lucien Mognetti	Page 12
	Économies d'énergies	Lucien Mognetti	Page 12
	FC Bossonnens	Christophe Berthoud	Page 13
	Senior +	Lucien Mognetti	Page 13
	Assemblée communale	Lucien Mognetti	Pages 14 et 15
	Les Seniorales	Lucien Mognetti	Page 15
	Belle Rose	Lucien Mognetti et Henri André	Pages 16 et 17
	Une œuvre évolutive naît à Bossonnens	Carine Théraulaz	Page 18
	Journée environnementale du 8 octobre 2022	Carine Théraulaz	Page 19
	Journal communal		Page 20



MATCH AUX CARTES

VENDREDI 3 FÉVRIER 2023
à 19H30 à BOSSONNENS

- Accueil dès 19h
- Salle de gym de l'école

- Inscription sur place
- 50CHF par équipe de 2

- Lot pour chaque équipe
- Soupe offerte!



Le match aux cartes est organisé par la Société des Enfants de l'École de Bossonnens. Les bénéfices de la soirée sont reversés pour financer les camps et les sorties scolaires des écoliers de Bossonnens. Merci pour votre soutien et bonne chance!

Veillée de Noël

Afin de renouer avec la tradition des célébrations de Noël organisées par John Chevalley, un petit ensemble de chanteurs et musiciens de Bossonnens ou des environs donnera un concert sous la direction de Simon Savoy le **samedi 24 décembre à 18 h 00** à la chapelle St-André.



Le programme aux accents anglophones donnera à entendre des «christmas carols», une messe jazz et des chants de Noël connus de tous. La commune invite le public à partager un vin chaud à l'issue du concert.

Venez nombreuses et nombreux !

